



Centre de Suivi Ecologique

RÉPUBLIQUE DU TOGO

APPUI PRÉPARATOIRE À L'ACCÈS AU FONDS VERT

RAPPORT TRIMESTRIEL D'ACTIVITÉS

Trimestre n° 2

MAI 2017- AOÛT 2017

COMPOSANTE 2

1.0 Contexte

1.1 Rappel des principales étapes et du contexte général ayant conduit à la mise en œuvre du Programme d'appui préparatoire à l'accès au Fonds Vert Climat (FVC)

Depuis sa ratification de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en 1992, le Togo a développé plusieurs stratégies pour orienter son développement et répondre à cet engagement. Alors que la *Stratégie pour une Croissance accélérée et la Promotion de l'Emploi* (SAPE, 2013), le *Cadre stratégique du Plan national de Développement 2018-2022* et *Vision Togo 2030* établissent les orientations du développement, la *Troisième Communication nationale sur les Changements climatiques* (TCNCC, 2015) et la *Contribution prévue déterminée au niveau national* (CPDN, 2015) reconnaissent les enjeux les plus fondamentaux que posent les changements climatiques au Togo et proposent des solutions appropriées aux efforts d'adaptation et d'atténuation à mettre en œuvre.

En février 2015, une requête du Togo pour obtenir le support du Fonds Vert Climat (FVC) via son mécanisme d'appui préparatoire d'accès au Fonds a été acceptée. En juin 2016, un *Accord de don* est signé entre le Centre de suivi écologique (CSE), entité accréditée retenue par le Togo, et le Fonds. Cet Accord de don prévoit l'opérationnalisation et le renforcement de l'Autorité nationale désignée (AND) – Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) - d'une part, et l'établissement d'un cadre stratégique d'engagement envers le Fonds, incluant l'élaboration d'un Programme pays, d'autre part.

1.2 Description de la composante « Élaboration d'un Programme-pays »

Le Programme-pays doit témoigner de l'engagement même du pays envers le Fonds et de ses modalités opérationnelles. Son élaboration repose sur les activités principales suivantes :

- Production préalable d'une *Note méthodologique* témoignant de la compréhension du mandat par les consultants, et définissant une vision commune du travail à accomplir.
- Collecte et analyse des documents pertinents de politiques et stratégies nationales pour y reconnaître les éléments de stratégies qui gouverneront l'élaboration du Programme-pays.
- Identification des domaines prioritaires d'investissement.
- Organisation et tenue de trois ateliers de consultation/concertation (information initiale, restitution, présentation/discussion du Programme-pays)
- Élaboration du Programme-pays (version provisoire – version finale)

1.3 Rôle et responsabilités principales des intervenants

Autorité nationale désignée – AND/(MERF)

Représente le Gouvernement et ses institutions. Exerce la maîtrise d'œuvre des projets et du programme-pays. Assure la concertation, coordination, le suivi et l'évaluation au niveau de chacune des initiatives et de l'ensemble du programme-pays.

Partenaire de mise en œuvre/(CSE)

Agit comme partenaire et fiduciaire de la mise en œuvre des projets portés au programme-pays. Offre des services d'appui selon ses compétences et ses capacités.

Prestataires de services (consultants)

Le consultant international et le consultant national opèrent en étroite collaboration pour offrir à l'AND l'appui nécessaire pour l'élaboration du Programme-pays en conformité avec les exigences du FVC.

2.0 Activités menées et résultats obtenus

Activités prévues pour la période	Résultats obtenus	Livrables produits	Observations et difficultés rencontrées
Préparation de l'atelier de restitution de l'analyse des documents collectés lors de la mission 1	<ul style="list-style-type: none"> Aucun résultat attaché à cette activité préparatoire 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation PowerPoint faisant état des résultats de l'analyse des documents obtenus (partie 1) relevant les éléments pertinents d'une stratégie nationale de développement qui intègre les exigences de l'adaptation aux effets du Changement Climatique, et ceux de la réduction des facteurs qui contribuent à la problématique qu'il définit (partie 2), et proposant une ébauche de Programme-pays à élaborer par la suite (partie 3). Tenue et animation de l'atelier Observations, commentaires et doléances pris en compte dans l'élaboration du Programme-pays provisoire 	<ul style="list-style-type: none"> Travail très exigeant qui a justifié le report d'une semaine de la date initiale prévue pour la réalisation de la mission 2 au Togo. Les échanges à distance entre les deux consultants et l'AND ajoutent à la lourdeur de la démarche ici.
Animation de l'atelier de restitution	<ul style="list-style-type: none"> Exercice de consultation et d'échange de vues assurant un haut niveau d'intérêt et de concertation témoignant lui-même d'une appropriation véritable de ce mécanisme de financement par une large représentation des parties prenantes. 	<ul style="list-style-type: none"> Des copies de la présentation PowerPoint remises aux participants Des copies de la structure des travaux du programme-pays remises aux participants 	<ul style="list-style-type: none"> L'intérêt pour cet atelier a été très élevé et sa durée s'est étirée jusqu'en fin de journée..
Concertation préalable et post-atelier entre l'AND et les consultants avant que ne soit produite la version provisoire du Programme-pays	<ul style="list-style-type: none"> Cette concertation à distance n'a pas été aussi soutenue que souhaitée. Les consultants ont soumis certaines propositions dont la nature n'était pas conforme aux attentes de l'AND au niveau du cadre 	<ul style="list-style-type: none"> Version provisoire du Programme-pays revue pour répondre aux exigences de l'AND. 	<ul style="list-style-type: none"> Cette version provisoire révisée du Programme-pays sera soumise aux parties prenantes dans le cadre d'un atelier de pré-validation non prévu à l'origine.

Comment [DSN1]: Le contenu de cette colonne ne correspond pas vraiment à des résultats. C'est plutôt un descriptif des activités.

Comment [RR2]: Il y a les résultats « opérationnels » qui découlent directement de l'exercice d'une activité (extraits) et les résultats « développementaux » qui résultent de la production de ce premier niveau de résultats. La production de la note méthodologique avait essentiellement pour but de nous assurer que nous partagions une vision commune des objectifs poursuivis et du travail à accomplir. C'est un résultat qui se situe à la marge des deux types de résultats définis plus haut et qui place tout le monde en position de plus grande efficacité face au travail à accomplir. Les documents collectés sont des extraits de l'Activité « collecte » des documents.

Comment [RR3]: Idem. Commentaire précédent concernant l'atelier et son support qui sont des résultats tangibles (extraits de l'activité consultation).

Comment [DSN4]: ce ne sont pas des livrables

Comment [RR5]: C'est une exigence qui doit faire l'objet d'un rapport comme tel, il me semble. Alors on enlève le mot « collecte ». Cela enlèvera l'ambiguïté.

Comment [RR6]:

Comment [DSN7]: ce n'est pas un résultat

	stratégique d'engagement envers le Fonds.		
Production du programme-pays provisoire	<ul style="list-style-type: none"> Programme-pays provisoire rencontrant les exigences de l'AND. 	<ul style="list-style-type: none"> Programme-pays qui définit une stratégie d'intervention qui tient compte des enjeux reconnus et des objectifs établis en matière d'adaptation et d'atténuation, et dont le coût total atteint 1,04 milliard de dollars d'ici 2030. 	<ul style="list-style-type: none"> La mise en œuvre de ce programme-pays représente un véritable défi organisationnel et opérationnel pour l'AND et le Comité FVC Togo. La capacité du pays d'élaborer et d'assurer la mise en œuvre et le bon déroulement d'un nombre important de projets d'envergure constitue la pierre angulaire du succès de ce programme-pays.
Production du rapport de mission 2	<ul style="list-style-type: none"> L'appui offert à l'AND pour la préparation du Programme-pays est désormais lancé et suit son cours. 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport conjoint produit et déposé par les consultants et comprenant : <ul style="list-style-type: none"> Faits saillants Compte-rendu des rencontres et de l'atelier du 15 juin Restitution des travaux de groupes Conclusions et perspectives 	<ul style="list-style-type: none"> Arrimage difficile des résultats des deux composantes de l'appui offert à l'AND pour inscrire les besoins reconnus en matière de renforcement institutionnel et de développement des capacités au nombre des initiatives que doit comprendre le Programme-pays pour financement éventuel
Production du deuxième rapport trimestriel	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'avancement établi en collaboration avec le consultant national 	<ul style="list-style-type: none"> Le présent rapport d'avancement 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune remarque qui ne soit déjà inscrite dans ce document

Comment [DSN8]: idem

Comment [RR9]: Il s'agit d'un chapitre du rapport qui est un livrable. L'analyse initiale sommaire des documents a donné ce résultat.

3.0 Activités prévues et résultats anticipés de la prochaine période

Activités prévues pour le prochain trimestre	Résultats prévus	Livrables prévus	Observations Risques anticipés
Préparation d'un atelier de pré-validation du programme-pays provisoire, avant sa présentation en atelier de haut niveau	Commentaires et positionnement des parties prenantes quant à la stratégie et à l'ordonnement des activités que propose le programme	<ul style="list-style-type: none"> Atelier du 10 octobre réunissant une fois de plus les parties prenantes au FVC Restitution des travaux de groupes 	<ul style="list-style-type: none"> Cet atelier n'était pas prévu à l'origine. Le consultant international n'y participe pas.

Préparation de l'atelier de haut niveau	<ul style="list-style-type: none"> Aucun résultat attendu de ce travail préparatoire 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation Powerpoint résumant le Programme-pays et mettant en exergue les défis à relever et les résultats attendus 	<ul style="list-style-type: none"> Si l'atelier de pré-validation débouche sur des ajustements majeurs ou significatifs du programme-pays provisoire déjà déposé, il conviendra de revoir le mandat des consultants qui ne prenait pas en compte cette étape et cette tâche supplémentaires
Organisation et tenue de l'atelier de haut niveau	<ul style="list-style-type: none"> Les ministères impliqués et les décideurs sont désormais au fait de l'intérêt de ce programme et des défis qu'il pose à différents niveaux 	<ul style="list-style-type: none"> L'animation de l'atelier à partir d'une présentation Powerpoint. Des rencontres post présentation avec les ministères qui le souhaiteront. 	<ul style="list-style-type: none"> Il conviendra certes d'assurer le réalisme de la stratégie et des investissements à inscrire dans le Programme-pays
Production du rapport de mission 3		<ul style="list-style-type: none"> Rapport conjoint produit et déposé par les consultants et comprenant : <ul style="list-style-type: none"> Faits saillants Compte-rendu de l'atelier de prévalidation et de l'atelier de haut niveau. Identification des actions à engager en priorité pour le lancement du programme Rapport trimestriel d'activités 	

Comment [RR10]: Nous tenons cet atelier de restitution dans le but de maintenir le haut niveau d'intérêt pour le processus en cours et d'assurer la concertation la plus large possible quant aux choix qui seront faits. Il me semble que ce serait là un « résultat » très apprécié de cet atelier.

4.0 Conclusion et leçons apprises

La réalisation d'un tel programme exigera de la part des institutions du pays et des différentes parties prenantes de la société civile (secteur privé, ONG) un effort commun de réflexion et d'engagement qui mettra à l'épreuve leur capacité d'élaborer et de mettre en œuvre des projets importants dans un cadre complexe et exigeant. Cette exigence n'aura d'égale que celle qui attend l'AND et le Comité FVC Togo en termes de coordination (pour assurer la cohérence globale de la démarche) et d'évaluation (pour assurer la qualité et l'efficacité des initiatives financées dans ce cadre).

Il sera important d'assurer la participation du plus grand nombre possible de parties prenantes à l'élaboration des différentes initiatives que propose le programme-pays.